ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets 5:

B65D 83/14, G05D 7/01

(11) Numéro de publication internationale:

WO 91/07334

(43) Date de publication internationale:

30 mai 1991 (30.05.91)

(21) Numéro de la demande internationale: PCT/CH90/00258

A1

(22) Date de dépôt international:

7 novembre 1990 (07.11.90)

(30) Données relatives à la priorité:

4024/89-3

8 novembre 1989 (08.11.89)

(71)(72) Déposant et inventeur: COMMENT, Paul [CH/CH]; 275, route Cantonale, CH-2892 Courgenay (CH).

(74) Mandataire: BUGNION S.A.; Case postale 375, 10, route de Florissant, CH-1211 Genève 12 (CH).

(81) Etats désignés: AT (brevet européen), AU, BE (brevet européen), BR, CA, CH (brevet européen), DE (breve européen), DK (brevet européen), ES (brevet européen), FI, FR (brevet européen), GB (brevet européen), GR (brevet européen), IT (brevet européen), JP, KR, LU (brevet européen), NL (brevet européen), NO, SE (brevet européen) péen), SÚ, US.

Publiée

Avec rapport de recherche internationale.

(54) Title: CONTROL VALVE

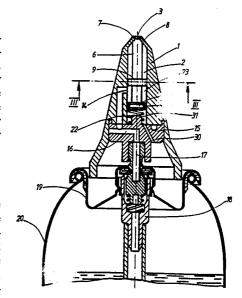
(54) Titre: VANNE AUTOMATIQUE

(57) Abstract

The valve comprises a body (1) in which is formed a cylindrical chamber (2) provided with a side inlet (14) and an outlet (3). Said chamber includes a spring-loaded (22) piston (4) which is attached to a rod (6) the end of which acts as a seal. Te rod (6) is further provided with a section reducer (9) consisting for example of a perforated cylindircal bearing surface. The inlet (14) is located between the piston (4) and the section reducer (9). The difference between the forces acting on the piston and the section reducer makes the piston move backwards, the valve opens and the section reducer substantially seals the inlet (14).

(57) Abrégé

La vanne comprend un corps (1) dans lequel est formée une chambre cylindrique (2) munie d'une entrée latérale (14) et d'une sortie (3). Cette chambre contient un piston (4) sur lequel agit ressort (22) et qui est solidaire d'une tige (6) dont l'extrémité constitu munie en outre l'un réducteur de section (obturateur. La tige (6) est nstitué par exemple d'une portée cylindr : perforée. L'orifice d'entr 1) débouche entre le piston (4) et le réducte r de section (9). La différen des forces agissant sur le piston et sur le réducteur de section fait reculer le piston, ouvrant ainsi la vanne. Le réducteur de section vient obturer plus ou moins l'orifice d'entrée (14).



UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

					•
ΑT	Autriche	ES	Espagne .	MG	Madagascar Mali
AU	Australie	Fl	Finlande	ML	Mauritanic
BB	Barbade	FR	France	MR	
BE	Belgique	GA	Gabon	MW	Malawi
BF	Burkina Faso	GB	Royaume-Uni	NL	Pays-Bas
		GR	Grèce	NO	Norvège
BG	Bulgaric	HU	Hongrie	PL	Pologne
BJ	Bénin	IT.	Italic	RO	Roumanic
BR	Brésil		Japon	SD	Soudan
CA	Canada	JP	République populaire démocratique	SE	Suède
CF	République Centraficaine	KP		SN	Sénégal
CG	Congo		de Corée	SU	Union soviétique
CH	Suisse	KR	République de Corée	TD	Tchad
Cl	Côte d'Ivoire	니	Liechtenstein		
CM	Cameroun -	LK	Sri Lanka	TG	Togo
DE	Allemagne	LU	Luxembourg	US	Etats-Unis d'Amérique
DE.	D	MC	Monaco .		

WO 91/07334 PCT/CH90/00258

1

Vanne automatique.

La présente invention a pour objet une vanne automatique pour enceinte contenant un produit liquide ou crémeux sous pression, comprenant un corps de vanne comprenant une chambre cylindrique munie, à l'une de ses extrémités, d'un orifice de sortie, un obturateur fermant, au repos, ledit orifice de sortie et solidaire d'une tige de piston, elle-même solidaire d'un piston muni d'un segment et susceptible de se déplacer dans un alésage, un ressort travaillant en compression entre ledit piston et l'autre extrémité de ladite chambre et maintenant ainsi l'obturateur contre l'orifice de sortie, l'espace de la chambre comprenant le ressort communiquant avec l'extérieur.

Des vannes de ce type sont décrites dans la demande de brevet internationale WO 86/04 163. Dans ces vannes antérieures, le passage du fluide se fait à travers une rainure longitudinale pratiquée dans la paroi de l'alésage, sous le joint 0-ring constituant le segment du piston. Selon une forme d'exécution, la vanne comprend deux pistons munis de segments, ce qui nécessite un alésage précis relativement long et délicat à exécuter, en particulier lorsque la vanne est exécutée en matière synthétique injectée. Selon une autre forme d'exécution ne comportant qu'un piston muni d'un segment et pouvant par conséquen travailler avec un alésage court, la chambre est constituée de plusieurs parties. En outre, la rainure, située au fond de l'alésage, exige des moyens particuliers pour son obtention.

La présente invention a pour but de réaliser une vanne automatique de conception plus simple et par conséquent plus facile à fabriquer et meilleur marché. La vanne automatique selon l'invention est caractérisée par la fait qu'elle comprend un anneau réducteur de section solidaire de la tige de piston, entre le piston et l'obturateur, et un orifice d'entrée latéral situé entre le piston et l'anneau réducteur de section, à proximité de l'anneau réducteur de section, de telle sorte que ledit anneau vient recouvrir, au moins partiellement, l'orifice d'entrée lors du déplacement du piston en direction du ressort sous l'effet du produit sous pression.

L'anneau réducteur de section peut être constitué par une portée cylindrique percée de trous parallèles à l'axe. L'anneau réducteur de section doit pouvoir se déplacer librement dans la chambre et n'a pas besoin d'être ajusté à la manière d'un piston. Seule la partie de la chambre cylindrique dans laquelle se déplace le piston muni du segment doit être réalisée de façon parfaitement lisse et précise.

L'anneau réducteur de section peut être constitué par exemple par une portée cylindrique de la tige de piston percée de trous parallèles à l'axe. Lorsque le produit liquide ou crémeux sous pression arrive dans la chambre, entre le piston et l'anneau réducteur de section, il exerce une pression égale sur le piston et sur l'anneau réducteur, mais comme une partie du produit peut traverser l'anneau réducteur de section, la pression sur l'anneau réducteur chute immédiatement et le piston recule, ouvrant ainsi la vanne.

Travaillant sans garniture élastique au passage du produit, la vanne selon l'invention se prête particulièrement bien à la distribution de produits liquides présentant une certaine viscosité et de produits crémeux.

WO 91/07334 PCT/CH90/00258

3

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention et quelques variantes de celle-ci.

La figure 1 est une vue en coupe axiale, en position de repos, d'une vanne automatique selon l'invention montée sur une enceinte contenant un produit sous pression.

La figure 2 est une coupe analogue montrant la vanne en position d'ouverture.

La figure 3 est une vue en coupe selon III-III de la figure 1.

La figure 4 est une première variante de cette coupe.

La figure 5 est une seconde variante de cette coupe.

La vanne automatique représentée à la figure 1 comprend un corps 1 de forme extérieure générale conique contenant une chambre cylindrique 2 présentant à son extrémité supérieure un orifice de sortie 3. Dans cette chambre 2, dont la partie inférieure présente un alésage précis, est monté un piston 4 muni d'un segment constitué par un joint O-ring 5. Ce piston 4 est solidaire d'une tige de piston 6 dont l'extrémité conique 7 constitue un clapet coopérant avec un siège de clapet conique 8 pour fermer la vanne. La tige de piston 6 présente en outre une portée annulaire cylindrique 9 percée de trous parallèles à l'axe 10, 11, 12 et 13 3). Cette portée cylindrique 13, avec ses trous, constitue un réducteur de section pour le passage du produit à distribuer par la vanne automatique. La portée 9 est située à une certaine distance du piston 4

4

et la chambre 2 présente un orifice d'entrée latéral 14 situé, en position de repos de la vanne, entre le piston 4 et la portée 9, à proximité de cette portée 9. La chambre 2 est fermée, à sa partie inférieure par une pièce de fermeture 15 percée d'un canal 16 mettant en commuunication l'orifice d'entrée de la vanne avec le conduit axial 17 d'une valve 18 sur laquelle est montée la vanne automatique. La valve 18 est de conception connue et ne sera pas décrite en détail. Elle est fixée de manière connue dans une coupelle 19 fixée elle-même sur une enceinte 20 contenant un produit 21 liquide ou crémeux sous pression. Un ressort 22, travaillant en compression, est monté entre le piston 4 et la pièce de fermeture 15. Ce ressort 22 maintient la tige 6 en position fermée.

La partie de la chambre 2 contenant le ressort 22 communique avec l'extérieur par un canal 30, de telle sorte que la pression dans cette partie de la chambre est toujours égale à la pression atmosphérique. Le recul du piston 4 est limité par une butée 31 formée par une saillie cylindrique de la pièce de fermeture 15. Cette butée 31 a donc également pour effet de limiter le recul de la portée cylindrique 9 de telle sorte que l'orifice 14 ne vienne pas à déboucher au-delà de cette portée 9.

Lorsque la vanne automatique est mise en communication avec le produit sous pression, dans l'exemple considéré en exerçant une pression sur la tige de valve de la valve 18 au moyen du corps de vanne 1, le produit sous pression pénètre dans la chambre 2 entre le piston 4 et la portée cylindrique 9. Une partie du liquide traverse les trous 10 à 13 de telle sorte que la poussée exercée sur la portée 9 est inférieure à la pousée exercée sur

le piston 4. La différence des forces s'exerçant d'une part sur la portée 9 et d'autre part sur le piston 4 a pour effet de repousser en arrière le piston 4 en comprimant le ressort 22, ce qui provoque l'ouverture de la vanne, le produit pouvant alors s'écouler par l'orifice 3. La portée cylindrique 9 reculant avec le piston à un certain moment, obstruer plus ou moins 4, vient, complètement l'orifice 14, ce qui entraîne une chute de la pression dans la partie 23 de la chambre 2, entre le piston 4 et la portée cylindrique 9. Le ressort 22, correctement taré, peut alors repousser le piston 4 et par conséquent la portée cylindrique 9, ce qui a pour effet d'ouvrir à nouveau l'orifice 14. Il s'établit un équilibre plus ou moins stable entre la force exercée le pisto. 4 par le produit et la force du ressort 22, équilibre : i correspond à une réduction de pression au-delà de la portée cylindrique 9. La vanne automatique fonctionne donc également comme détendeur et régulateur de débit.

L'anneau réducteur de section peut présenter une configuration différente de celle représentée. Les figures 4 et 5 représentent, à titre d'exemple, deux variantes d'exécution. Selon la figure 4, les trous cylindriques 10 à 13 de la figure 3 sont remplacés par deux trous 24 et 25 en forme d'arc de cercle. Dans la variante selon la figure 5, les trous sont remplacés par quatre rainures axiales 26, 27, 28 et 29. Dans ce cas, la tige de piston 6 doit être positionnée angulairement afin que l'orifice 14 soit toujours entre deux rainures. Un tel positionnement peut être obtenu, par exemple, en donnant à l'extrémité de la tige de piston 6 et au siège de piston 8 une forme de pyramide.

Le clapet de la vanne peut bien entendu réalisé de nomse manière. Il peut notamment être constitué d'une pièce rapportée à l'extrémité de la tige de piston 6, cette pièce rapportée, en matériau élastique, venant s'appliquer sur le trou 3 pour l'obturer.

La vanne automatique selon l'invention peut bien entendu être utilisée avec n'importe qu'elle source de produit sous pression comportant une vanne principale.

La vanne selon l'invention peut être réalisée, totalement ou partiellement, en métal ou en matière synthétique.

La vanne selon l'invention n'exige pas de réglage délicat et fonctionne de façon parfaitement sûre.

7

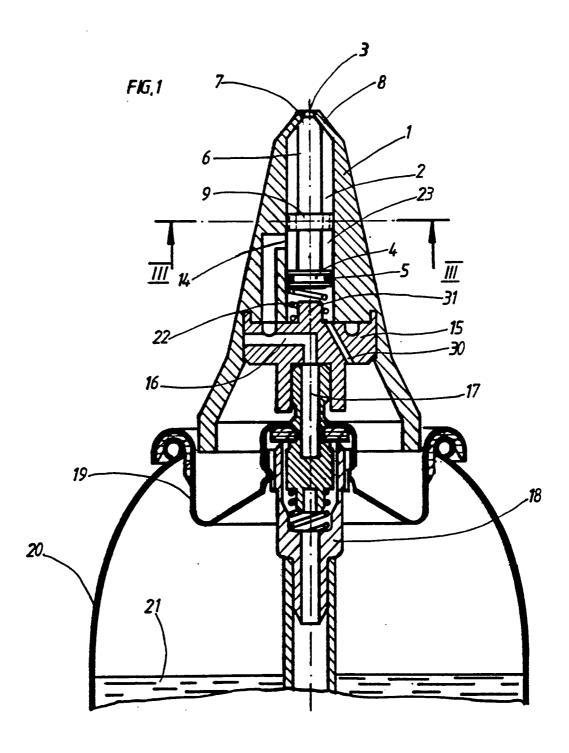
REVENDICATIONS

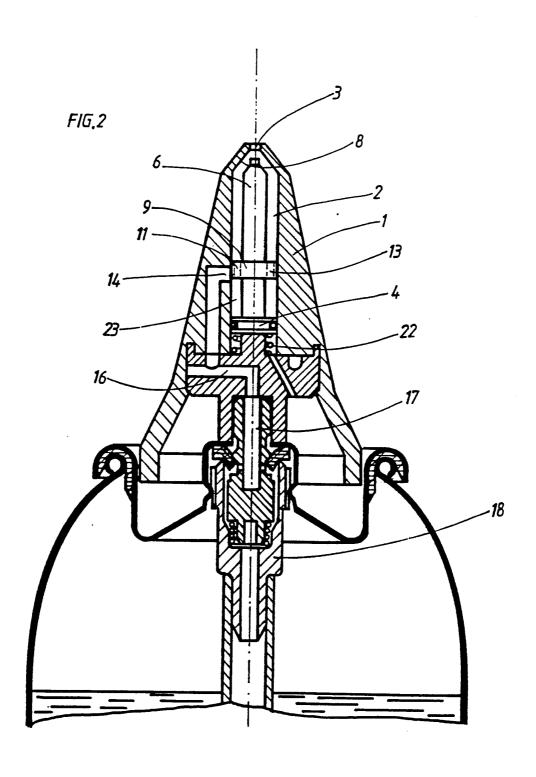
- 1. Vanne automatique pour enceinte contenant un produit liquide ou crémeux sous pression, comprenant un corps de vanne (1) comprenant une chambre cylindrique (2) munie à l'une de ses extrémités d'un orifice de sortie (3), un obturateur (7) fermant, au repos, ledit orifice de sortie et solidaire d'une tige de piston (6) ellemême solidaire d'un piston (4) muni d'un segment (5) et susceptible de se déplacer dans un alésage, un ressort (22) travaillant en compression entre ledit piston et l'autre extrémité de ladite chambre et maintenant ainsi l'obturateur (7) contre l'orifice de sortie, l'espace de la chambre contenant le ressort communiquant avec l'extérieur (30), caractérisée par le fait qu'elle comprend un anneau réducteur de section (9) solidaire de la tige de piston (6), entre le piston (4) et l'obturateur (7) et un orifice d'entrée latéral (14) situé entre le piston et l'anneau réducteur de section, à proximité de l'anneau réducteur de section, de telle sorte que ledit anneau peut recouvrir, au moins partiellement, l'orifice d'entrée (14) lors du déplacement du piston en direction du ressort.
- 2. Vanne selon la revendication 1, caractérisée par le fait que l'anneau réducteur de section est constitué par une portée annulaire cylindrique (9) de la tige de piston (6), cette portée cylindrique étant percée de trous (10 à 13; 24, 25).
- 3. Vanne selon la revendication 1, caractérisée par le fait que l'anneau réducteur de section est constituée par une portée cylindrique (9) munie de rainures ou d'encoches (26 à 29).

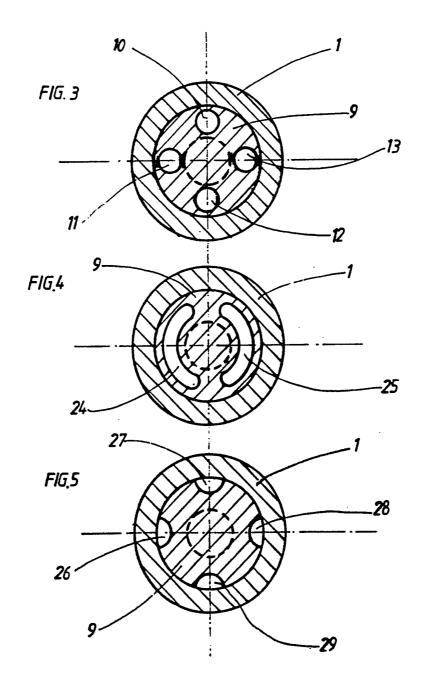
WO 91/07334 PCT/CH90/00258

8

4. Vanne selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisée par le fait que le clapet de vanne est constitué par une pièce rapportée à l'extrémité de la tige de piston.







INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No PCT/CH 90/00258

I. CLASS	SIFICATION OF	SUBJECT MATTER (if several classi	fication symbols apply, indicate all) 6	
	_	atent Classification (IPC) or to both Nat	iona Classification and IPC	
Int	.C1. ⁵	B65D83/14; G05D7/01		
II. FIELDS	SEARCHED			
Classification	on System	Minimum Docume		
Classificati	on System		Classification Symbols	
Int	.c1. ⁵	B65D; G05D; F16K		
		Documentation Searched other to the Extent that such Documents	than Minimum Documentation are included in the Fields Searched	
		DERED TO BE RELEVANT		
Category *	Citation of L	Document, 11 with indication, where app	ropriate, of the relevant passages 12	Relevant to Claim No. 13
А		A, 8604163 (ETABLISSEM 17 July 1986 see abstract; figure (cited in the applicat	1	1
А		A, 332389 (NATIONAL RE 13 September 1989 see abstract; figure	SEARCH DEVELOP. CORP.)	1
A	GB, <i>I</i>	A, 2144520 (CESSNA AIR 5 March 1985	CRAFT)	
!				
			,	
Special categories of cited documents: 10 A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance "E" earlier document but published on or after the international filing date "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as special) "O" document referring to an oral disclosure exhibition or other means "P" document published prior to the internationa and date but in the priority date claimed		"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot by considered novel or cannot be considered to involve a neutron step "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art. "&" document member of the same patent family		
	IFICATION Actual Completic	on of the International Search	Date of Malling of this International Se	arch Report
		01 (15.01.91)	11 February 1991 (11	·
Internation	al Searching Auth	ority	Signature of Authorized Officer	
Euro	pean Pater	nt Office		

ANNEX TO THE INTERNATIONAL SEARCH REPORT ON INTERNATIONAL PATENT APPLICATION NO. PCT/CH 90/00258

SA 41263

This annex lists the patent family members relating to the patent documents cited in the above-mentioned international search report. The members are as contained in the European Patent Office EDP file on

The European Patent Office is in no way liable for these particulars which are merely given for the purpose of information.

31/0

31/01/91

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
WO-A-8604163	17-07-86		7104 07-01-87 1382 04-06-87
EP-A-332389	13-09-89	AU-A- 3299 EP-A- 0364 WO-A- 8908 GB-A- 2216 JP-T- 2503	1553 25-04-90 1879 21-09-89 1634 11-10-89
GB-A-2144520	06-03-85	None	

For more details about this annex : see Official Journal of the European Patent Office, No. 12/82

7 CT 4 CCT 4 CT	Demande Internationale No CLASSEMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de classification sont applicables, les indiquer tous) 7				
CIB	5	tionale des brevets (CIB) ou à la fois selon B65D83/14 ; G05D7/(
II. DOMAINES	S SUR LESQU	JELS LA RECHERCHE A PORTE			
			on minimale consultée ⁸		
Système de	classification		Symboles de classification		
OTD	-				
CIB	5	B65D; G05D;	F16K		
		Documentation consultée autre que où de tels documents font partie des	la documentation minimale dans la mesure s domaines sur lesquels la recherche a porté		
III. DOCUMEN	NTS CONSIDE	ERES COMME PERTINENTS ¹⁰			
Catégorie °		Identification des documents cités, avec in des passages pertinen	ndication, si nécessaire,12	No. des revendications	
Α	1/0 1 4			visées 14	
Α	₩U,A,&	B604163 (ETABLISSEMENT	TECHNOSPRAY)	1	
		abrégé; figure 1			
		dans la demande)	•		
A	ED A 2	332389 (NATIONAL RESEAR	ICH DEVELOR CORD >		
'	13 se	1			
		abrégé; figure 1			
A		2144520 (CESSNA AIRCRAF	T) 06 mars 1985		
		cuments cités: ¹¹	"T" document ultérieur publié postérieurement	à la date de dépôt	
conside	re comme partic	état général de la technique, non culièrement pertinent	international ou à la date de priorité et n'a à l'état de la technique pertinent, mais cit	é pour comprendre	
"E" docume tional o	nt antérieur, m: u après cette da	ais publié à la date de dépôt interna- ate	ie principe ou la théorie constituant la bas "X" document particulièrement pertinent; l'inve	ention revendi-	
"L" documen	nt pouvant leter	un doute sur une revendication de terminer la date de publication d'une	quée ne peut être considérée comme nouve impliquant une activité inventive	lie ou comme	
autre Cit	atton ou pour t	ine raison speciale (telle qu'indiquée)	"Y" document particulièrement pertinent; l'inve diquée ne peut être considérée comme imp	liquant une	
nue exp	USILION OU TOUS	une divulgation orale, à un usage, à autres moyens	activité inventive lorsque le document est : plusieurs autres documents de même natur	associé à un ou re, cette combi-	
posterieurement :	a la date de pri	la date de dépôt international, mais orité revendiquée	naison étant évidente pour une personne d "&" document qui fait partie de la même famili		
IV. CERTIFICA					
Date à laquelle i	a recherche inte	ernationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de rec	herche internationale	
	15 JA	NVIER 1991	1 1. 02.	91	
Administration c	hargée de la rec	therche internationale	Signature du fonctionnaire autorisé	·	
		EUROPEEN DES BREVETS	F.W. HECK	bled	

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE RELATIF A LA DEMANDE INTERNATIONALE NO. PCT/CH 90/00258

SA 41263

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche internationale visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31/01/91

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication 17-07-86	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication	
WO-A-8604163		CH-A- AU-B- AU-A- EP-A,B JP-T- US-A-	662629 582212 5311786 0207104 62501382 4723725	15-10-87 16-03-89 29-07-86 07-01-87 04-06-87 09-02-88	
EP-A-332389	13-09-89	AU-A- EP-A- WO-A- GB-A- JP-T-	3299789 0364553 8908879 2216634 2503488	05-10-89 25-04-90 21-09-89 11-10-89 18-10-90	
GB-A-2144520	06-03-85	Aucun			